

POUR UNE VILLE INCLUSIVE!

VISION DE LA VILLE DE QUÉBEC
EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE



+ Notre inspiration

La Stratégie de développement durable de la ville de Québec qui s'appuie sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies.

Pour la Ville de Québec, le développement durable vise à ce que sa population forme une communauté engagée, solidaire et inclusive. Elle profite d'un environnement sain et résilient face aux changements climatiques et récolte les fruits d'une économie juste, verte et prospère.¹

+ Notre vision

Faire de Québec une communauté solidaire et inclusive en intégrant au quotidien, dans nos actions, les principes de l'accessibilité universelle.

L'idéal à atteindre est que tous les équipements de la Ville, ses infrastructures et ses programmes soient accessibles universellement, dans le respect des ressources humaines, techniques et financières disponibles.

+ Notre approche

Notre approche en matière d'accessibilité universelle est d'assurer la participation sociale de tous les citoyens, sans égard à leurs caractéristiques personnelles, en leur donnant accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, sans discrimination ni privilège et en toute équité.

Par cette approche, la Ville de Québec contribue aux objectifs de sa Stratégie de développement durable en visant à réduire les inégalités sociales et en assurant une qualité de vie durable à tous ses citoyens et citoyennes.

L'accessibilité universelle induit donc une responsabilité partagée entre l'administration municipale, les organismes communautaires, les institutions publiques, le milieu économique et les citoyens.



+ Nos principes

En matière d'accessibilité universelle, la Ville de Québec s'appuie sur les principes suivants :

- ▶ La pensée « accessibilité universelle » est intégrée à tous les niveaux hiérarchiques et décisionnels de l'administration municipale;
- ▶ L'ensemble des services municipaux adhère à l'approche d'accessibilité universelle dans leur planification, leurs pratiques et leurs actions;
- ▶ L'accessibilité universelle est intégrée dans un continuum allant de la planification à la réalisation des interventions municipales;
- ▶ Les impacts sur les citoyens des interventions municipales en matière d'accessibilité universelle sont évalués et, dans la mesure du possible, les ajustements nécessaires sont apportés pour répondre aux besoins du plus grand nombre;
- ▶ Le respect de la différence et la valorisation de la diversité guident nos actions et nos relations avec nos collaborateurs;
- ▶ La promotion de l'accessibilité universelle auprès des différents acteurs du milieu est intégrée dans nos pratiques.

+ Nos engagements

La Ville de Québec s'engage à :

- ▶ Assumer un leadership dans ses champs de compétence;
- ▶ Déployer son approche en matière d'accessibilité universelle en fonction de ses ressources;
- ▶ Assurer la transversalité et la cohérence de ses interventions;
- ▶ Privilégier la concertation avec ses différents collaborateurs externes;
- ▶ S'associer au milieu de la recherche dans une volonté d'actualisation et d'innovation de ses pratiques;
- ▶ Adopter et rendre publics les plans d'action et les bilans des réalisations.